



Assemblée Générale de l'association Clim'actions Bretagne

Jeudi 15 juin 2023 - 18h00 à 21h00

Espace Jean le Gac rue des Alizés Saint-Avé

Relevé de décisions

Le jeudi 15 juin 2023 entre 18h et 21h les adhérents se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'espace Jean Le Gac à Saint-Avé sur convocation du bureau. Les convocations ont été adressées par courriel et pas la newsletter, 15 jours auparavant, avec un rappel quelques jours avant par courriel. Cette Assemblée Générale était publique.

Quatre communes sont adhérentes de Clim'actions : Arradon, Saint-Avé, La Vraie Croix et Sulniac. Les structures aux adhésions croisées avec Clim'actions sont Aloen, les Apprentis Nature, Les lucioles de la Ria d'Étel, Fibois Bretagne. Chaque commune et structure adhérente dispose d'une voix (une adhésion).

77 personnes sont présentes à l'Assemblée Générale dont 54 adhérents à jour de leurs adhésions. 42 adhérents à jour de leur adhésion ont adressé un pouvoir et sont représentés à l'Assemblée Générale. Un total de 96 adhérents sont présents et représentés à l'Assemblée Générale. 765 personnes sont adhérentes à Clim'Actions. 159 personnes sont à jour de leur cotisation au 30 juin à 18h00. Avec 96 adhérents présents et représentés le quorum est atteint (60 % des adhérents à jour de leurs adhésions) . L'assemblée peut délibérer.

Le compte rendu de l'AGO et AGE du 30 juin 2022, le rapport d'activités 2022, les comptes 2022 et le budget 2023 étaient et sont encore en accès libre sur le site de Clim' actions Bretagne ainsi que le diaporama de présentation de la soirée.

Les adhérents en ont été informés par écrit (mail et newsletter) dans la convocation avec un lien pour accéder à tous les documents de l'AG avec un bulletin d'adhésion, un pouvoir et un bulletin de candidature au CA.

1 – Ordre du jour :

Avant l'AG une petite visite de terrain a été organisée pour les adhérents dans le quartier Beau Soleil - Saint Thébaud : Comment protéger les ruisseaux et mettre en valeur des milieux humides en zone urbaine ?

18h00 Accueil, renouvellement des adhésions

1. Assemblée statutaire ordinaire (18h30-19h30)

18h30 Mot d'accueil de **Dominique Pirio**, Présidente de Clim'actions Bretagne

Vérification du quorum

Validation compte rendu AGO et AGE du 30 juin 2022

18h40 Clim'Actions en 2022

- *Rapport d'activités 2022 présenté par Dominique Pirio - vote*
- *Résultats et bilan 2022 présenté par Paul Rossinès, trésorier et Benoît Biger de KPMG - vote*

19h10 Clim'Actions en 2022

- *Montant des adhésions, Paul Rossinès - vote*
- *Présentation des candidats pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration, Dominique Pirio – vote*
- *Questions des adhérents sur la partie administrative, un temps d'échanges et les questions*

2. Jeunes et Climat – concours d'éloquence et exposition photos

19 h40 Des candidats au concours d'éloquence présentent leurs créations

Présentation exposition Photos Chocs Maison des Jeunes de Saint-Avé

3 – Perspectives de Clim'Actions

20h Les actions, projets et programmes 2023 et 24 - *Présenté par Philippe Dupont*

- *Chaque pilote de projet présente en 3 minutes le projet en répondant aux questions suivantes : Objectifs de l'action, Rôle du groupe projet et Plan d'action pour 2023-24*

20h30 Mot de clôture par Dominique Pirio, Présidente de Clim' Actions Bretagne

Verre de l'amitié

2 - Adoption des résolutions en assemblée générale ordinaire :

Dans un discours d'introduction de la présidente de Clim actions Bretagne, Dominique Pirio a repris les temps forts de l'association et ses principales avancées en 2022. Le rapport d'activités 2022 de Clim actions Bretagne, le compte de résultat 2022 et le bilan 2022 ont été présentés par les membres du bureau avec les représentants de KPMG. Les adhérents présents ont pris la parole autant qu'ils le souhaitaient. Les résolutions ont été soumises aux votes lorsque chaque point ne faisait plus objet d'aucune question de l'assemblée et personne ne demandant plus la parole.

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture approuve le compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire et de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2022.

Seconde résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve le dit rapport.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes et le bilan financier de l'association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve le dit rapport.

Quatrième résolution :

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale approuve les montants de cotisation inchangés suivants :

- Le montant des adhésions est de 10 € par personne.
- Le montant des adhésions pour les personnes de moins de 20 ans est de 2 €.
- Le montant des adhésions des collectivités locales est de 0,05 cts par habitant
- Le montant des adhésions des entreprises est de 10 € par salarié.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution :

Le mandat d'un administrateur est de 3 ans. Le Conseil d'Administration est renouvelé par tiers tous les ans. Après une présentation de chaque candidat, le Conseil d'Administration est validé par l'Assemblée Générale. Il est désormais constitué de la façon suivante :

Anaik DUBOS OLIVIER, Dominique PIRIO , Jean-Paul AUCHER, Jean-René DORE, Marie FEUILLET , Paul CASSIN, Paul ROSSINES , Sébastien FAVRE, Thierry EVENO, Coralie SAENZ, Martine CHARLES , Christian CHARLES, Jean-Pierre AUBRY , Brigitte TREMOUILLERE, Catherine LEDUC, Philippe DUPONT , Jean Jacques LABAT, Brigitte GAFSI, Farouk GAFSI et Jacques DUPUIS.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution :

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

2. Jeunes et Climat – concours d'éloquence et exposition photos

Plusieurs Lauréats du concours d'éloquence organisé par Clim'actions à Vannes en mai 2023 ont présenté leurs créations. Une exposition « photo choc » réalisée par la Maison des Jeunes de Saint-Avé a été présentée.

3 – Perspectives de Clim'Actions

Chaque pilote de projets a présenté en 3 minutes les objectifs de l'action, le rôle du groupe projet et Plan d'action pour 2023-24 des actions suivantes : le concours d'éloquence, recherche action sur la précarité et le climat, les vergers du climat, de nouvelles forêts pour la biodiversité et le climat, Clim'impact, la fabrique du climat, les Ambassadrices et Ambassadeurs du climat, GMVA et ses habitants se mobilisent pour le climat.

L'équipe permanente animation a présenté les 500 ateliers animés durant l'année scolaire (Watty, Moby, Gaspillage alimentaire, alimentation et climat, Climat Tic-Tac, Fresques du climat, accueil de classes pendant les plantations) et les animations proposées au grand public (sorites nature dans le cadre de Mobihan Grandeur nature, sentinelles du climat, Climat de fête, plantation et suivis). La sensibilisation représente un tiers de l'activité de l'équipe permanente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par la présidente de l'association.

Dominique Pirio Présidente



Philippe Dupont, Secrétaire

